



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agence pour l'enseignement du français à l'étranger

Question écrite n° 110149

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'audit décidé par le Gouvernement sur les missions, organisations et compétences de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE). Parmi les recommandations formulées, les rapporteurs proposent notamment la mise en place d'un budget annexe immobilier de l'AEFE. Parallèlement, il préconise la communication au conseil d'administration, à l'appui du projet de budget de l'AEFE pour 2007, d'un document retraçant spécifiquement la fonction immobilière de l'agence, en dépenses et en recettes. En conséquence, il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son sentiment et ses intentions relativement à cette proposition.

Texte de la réponse

Le rapport de la mission d'audit de modernisation sur les compétences immobilières de l'AEFE, établi en juin 2006, comporte effectivement parmi ses recommandations la mise en place d'un budget annexe immobilier de l'AEFE et, dans cette attente, la communication au conseil d'administration, à l'appui du projet de budget de l'AEFE pour 2007, d'un document retraçant spécifiquement la fonction immobilière de l'agence, en dépenses et en recettes. Lors de la réunion du conseil d'administration du 30 novembre 2006, au cours de laquelle a été voté le budget 2007, un document retraçant la programmation immobilière 2007 a été produit en annexe du document budgétaire. Cependant, vu la situation budgétaire, l'agence n'a pas inscrit, dès le début 2007, les crédits de paiement nécessaires à cette programmation. Il est prévu de procéder à l'inscription de ces crédits en décision modificative, en fonction du résultat de l'exécution du budget 2006, qui devrait aboutir à un abondement du fonds de roulement, lequel permettra de financer ses opérations.

Données clés

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE110149>

- Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)
- Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 110149
- Rubrique : Enseignement
- Ministère interrogé : affaires étrangères
- Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

- Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11706
- Réponse publiée le : 30 janvier 2007, page 1031